

DP02625223V0017

Date de dépôt : **26/01/2023**

Demandeur : ENERGY-26  
( pour M. BEN SALEM Fethi )  
30 allée Françoise DOLTO  
26500 BOURG LES VALENCE .

Service Technique/Urbanisme

☎04.75.57.95.21

Pour : installation de panneaux  
photovoltaïques 47m2  
**Adresse terrain : quartier le peyrollet  
à PORTES LES VALENCE**

**ARRETE DE RETRAIT N° 23-140  
D'UNE DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE  
AU NOM DE LA COMMUNE DE PORTES LES VALENCE**

Le Maire de PORTES LES VALENCE,

Vu la déclaration préalable n°DP02625223V0017 déposée le 26/01/2023 par ENERGY-26 ( pour le compte de M. BEN SALEM Fethi ) , demeurant 30 allée Françoise DOLTO 26500 BOURG LES VALENCE, pour des travaux situés à quartier le peyrollet à PORTES LES VALENCE.

Vu l'objet de la déclaration, à savoir : installation de panneaux photovoltaïques 47m2

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé en date du 06 février 2017 et modifié le 18/11/2019 ;

Vu la demande de pièces complémentaires effectuée en date du 26/01/2023 et notifiée le 31/01/2023 par LRAR, demande restée sans suite ;

Vu le courrier de ENERGY-26 reçu par mail en date du 22/03/2023 sollicitant l'annulation de la demande susvisée ;

ARRETE :

**ARTICLE UNIQUE :**

La demande d'autorisation déposée date du 26/01/2023 est classée SANS SUITE et EST RETIREE.

Fait à Portes Les Valence, le 23/03/2023  
P/Le Maire,  
L'Adjoint à l'Urbanisme

Antonin KOSZULINSKI



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*

**Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification.** A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.